# NOTE D'INFORMATION

**BMCI Premium Long Term Bond** 

Nature juridique **FCP** 

Société de gestion **BMCI ASSET MANAGEMENT** 

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI

Directeur Gestion d'actifs

et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP21151 en date du 03/09/2021.

Mohamed AMRANI
Directeur Général



## ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion BMCI ASSET MANAGEMENT sise à 26, Place des Nations Unies - Casablanca - représentée par Monsieur MOHAMED AMRANI en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

Mohamed AMRANI Director Général

BMCI ASSET MANAGEMENT 25, Bd. Al Massira Al Khadra 25, Bd. Al Massira Al Khadra CASAELANCA-MAROC Tel: 0522926960-Fex: 0522990393

### **AVERTISSEMENT**

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

#### **CARACTERISTIQUES GENERALES** 1-

Dénomination sociale

: BMCI Premium Long Term Bond

Nature juridique

: FCP

Code Maroclear

: MA0000041824

Date et référence de l'agrément

: 12/02/2019, GP19013

Date de création

: 02/07/2009

Siège social

: 26, Place des Nations Unies - Casablanca -

Durée de vie

: 99 ans

Exercice social

: **01/04** au **31/03** 

Apport initial

: 1,000,000 de Dirhams

Valeur liquidative d'origine

: 10,000 Dirhams

Etablissement de gestion

Mohamed AMRANI

: BMCI ASSET MANAGEMENT représentée par

Etablissement dépositaire

: BMCI représentée par Rachid MARRAKCHI

Commercialisateur

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone	Adresse
BMCI ASSET MANAGEMENT	Mohamed	0522926900	26,Place des Nations
	AMRANI		Unies Casablanca
BMCI	Rachid	0522461000	26,Place des
	MARRAKCHI		Nations Unies
			Casablanca

Commissaire aux comptes

: PwC Maroc représentée par Mohamed RQIBATE

#### CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM II-

Classification

: Obligations OMLT

Sensibilité min

: 2 (exclue)

Sensibilité max

: 6 (inclue)

Indice de référence

: MBI (Moroccan Bond Index) publié par BMCE Capital.

Objectifs de gestion

: L'objectif de gestion est de proposer aux porteurs de parts un support de placement obligataire avec une liquidité hebdomadaire qui offre sur son horizon d'investissement une performance brute (avant prélèvement des frais de gestion) supérieure à son indice de référence (MBI).

Stratégie d'investissement :

Le FCP investira son actif, en permanence à hauteur de 90% au moins, hors titres d'ORCVMU Mar «Obligations moyen et long terme», créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances.

Le fonds n'investira ni en titres d' OPCC, ni en obligations subordonnées perpétuelles. Enfin, le FCP pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds contiendra les éléments suivants:

- Obligations;
- Actions cotées à la bourse de casablanca ou tout marché en fonctionnement régulier;
- Titres de créances négociables ;
- Titres de créances émis ou garantis par l'état Marocain;
- Titres d'OPCVM OMLT;
- Titres d'OPCVM Monétaire;
- Titres d'OPCVM «Obligations court terme»,
- Titres d'OPCVM Actions;
- Titres d'OPCVM Diversifiés;
- DAT;
- Titres émis par les FPCT;
- Certificats d'investissement.
- Droits d'attribution ou de souscription.
- Durée de placement recommandée : entre 5 et 7 ans
- Souscripteurs concernés : Grand public

### III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : 16/10/2009
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire, chaque vendredi ou, si celui-ci est férié, le 1er jour ouvré qui le suit.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Dans les locaux de BMCI ASSET MANAGEMENT et dans les centres de la BMCI Banque Privée, par voie d'affichage hebdomadairement (tous les vendredis jours ouvrés), et publiée au moins une fois par semaine au niveau d'un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues aux agences de la banque privée de la BMCI et au siège de BMCI Asset Management, du lundi 8h au jeudi à 15h45 min, pour être exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée le vendredi (jour ouvré) ou, si celui-ci est férié, le 1er jour ouvré qui le suit.
- Affectation des résultats: Mixte, Le FCP est « Mixte » capitalisant ou distribuant me du partiellement ou totalement en fonction des décisions prises par un comité composé par
  - Le Directeur Général de BMCI Asset Management,

Le Directeur de la Banque Privée BMCI.

En cas de décision de distribution, celle-ci devra être actée sur un PV, et la mise en paiement des sommes distribuables devra intervenir dans un délai maximum de six mois suivant la clôture de l'exercice. Pour informer les porteurs de parts, un communiqué au niveau d'un journal d'annonces légales devra être préalablement publié, au plus tard, la veille de la date de distribution L'entité en charge du suivi de la distribution est la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie « BMCI », sise au, 26 place des Nations Unies - Casablanca. La méthode de comptabilisation des coupons est celle du coupon couru

Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93 213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

### IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
  - Commission de souscription maximale :
    - Les commissions de souscription sont nulles.
  - Commission de rachat maximale :
    - Les commissions de rachat sont nulles.
  - Cas d'exonération :
    - o N/A.
- Frais de gestion :
  - Les frais de gestion sont de 2% maximum et sont provisionnés à chaque valeur liquidative et débités après calcul de la dernière valeur liquidative du mois sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par BMCI Asset Management

0

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion	
(1) Frais de Gestion (Société	0,7% HT	
de Gestion)	70	
(2) Frais du Dépositaire	0,065% HT	
(3) Commissions de l'AMMC	0,025% HT	
(4) Frais Maroclear	3 600 dh HT annuel + partie variable selon	
2006 Bibb	les conditions en vigueur	
(5) Frais Commissaire aux	15000 dh HT annuel	
Comptes		
(6) Vie Sociale	20000 dh HT annuel	

